

N°2024-163

## DÉCISION DU MAIRE

### PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Service émetteur : Evènementiel

Objet : Contrat entre la ville de Vaujourn et la société « Anim'prod »

Titulaire : la société « Anim'prod »

#### Le Maire de la Ville de Vaujourn,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Générale des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

VU le projet de contrat transmis à la ville et validé par les services concernés.

**CONSIDÉRANT** la nécessité de passer par un prestataire spécialisé pour réaliser des tours de magie sur le thème de Noël accompagné de mascottes déambulantes pour les Fêtes Valjoviennes qui se dérouleront le samedi 14 décembre 2024.

**CONSIDÉRANT** les termes du contrat tels que proposés par la société « Anim'prod » siégeant au 26 Bis Ferme de la Réthorée 77120 GIREMOUTIERS et ce pour un montant de 2 550.00 euros T.T.C,

**ARTICLE 1 :** DÉCIDE de confier à la société « Anim'prod » siégeant au 26 Bis Ferme de la Réthorée 77120 GIREMOUTIERS, et de contractualiser avec celle-ci pour l'élaboration d'un spectacle de magie de Noël pour enfant et d'une déambulation de mascottes dans le cadre de l'organisation des Fêtes Valjoviennes du samedi 14 décembre 2024 et ce pour un montant de 2 550.00 euros T.T.C,

**ARTICLE 2 :** De financer la dépense fixée à 2 550.00 € TTC (deux mille cinq cent cinquante euros) sur les crédits du budget en cours;



**ARTICLE 3 :** La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville de l'exercice en cours.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20240912-2024-163-CC  
Date de télétransmission : 03/10/2024  
Date de réception en préfecture : 03/10/2024

**ARTICLE 4 :** La Directrice Générale des Services est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 5 :** La présente décision

- sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité.
- peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vaujours dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de l'égalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L411-7 CRPA)
- peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil par courrier ou sur le site télérécoeurs citoyens [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Ampliation en sera notifiée à la société « Anim'prod ».

Fait à Vaujours, le 12 septembre 2024



Le Maire,

  
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Mairie de Vaujours  
20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS  
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03  
[contact@ville-vaujours.fr](mailto:contact@ville-vaujours.fr) / [www.vaujours.fr](http://www.vaujours.fr)



## ANIM'PROD

**Capital : 0 / Association**  
**SIRET : 821 514 783 00017**  
**Trésorière : GUENAL Nathalie**  
**Siège : 26 Bis Ferme de la Réthorée 77120 GIREMOUTIERS**

**Date de l'évènement : 14 décembre 2024**  
**Type d'évènement : Spectacle de magie & mascottes de Noël**  
**Horaires de la prestation : Spectacle : 15h00-15h30/45 // Mascottes  
14h00-19h00/30**  
**Effectif présent : 4**  
**Tarif : 2550**

### Contact Mairie de Vaujours

Nom et prénom : L'HOSTIS Léa  
Numéro/tel : 06.26.79.74.54  
Fixe : 01.48.61.96.75  
Adresse : 20 Rue Alexandre Boucher  
Code Postale : 93410  
Ville : Vaujours

### Détails du règlement

Mode de paiement : virement par mandat administratif de la Mairie de Vaujours

## Contrat de prestation entre l'Association Anim'PROD et la MAIRIE DE VAUJOURS

Ce contrat de prestation est établi entre l'association Anim'PROD dont le siège est à l'adresse suivante : 26 Bis ferme de la Réthorée 77120 GIREMOUTIERS et la MAIRIE DE VAUJOURS dont l'adresse est à : 20 rue alexandre boucher 93410 VAUJOURS.

### 1. Objet du contrat

L'association Anim'prod s'engage à fournir le matériel nécessaire pour les prestations qui se dérouleront le samedi 14 décembre 2024 de 14h00 à 19h00 pour les mascottes et de 15h00 à 15h30/45 pour le spectacle de magie.

### 2. Description des prestations

Le type de prestation, la durée, l'effectif requis ainsi que les tarifs correspondants sont définis dans le devis produits par l'entreprise, la feuille de route remplie le cas échéant.

### 3. Conditions financières

Le client s'engage à payer les frais de prestation selon les tarifs indiqués dans le devis en fonction de la prestation choisie, de la durée et de l'effectif requis.

### 4. Annulation et Pénalités

Dans le cas où l'entreprise Anim'Prod devrait d'une quelconque manière annuler la prestation avant le jour indiqué sur le devis signé entre le client et le prestataire, l'entreprise s'engage à rembourser intégralement les sommes versées par le client, sans préjudice d'autres recours légaux éventuels.

### 5. Obligations

L'entreprise s'engage à fournir les prestations conformément aux standards en vigueur et à mobiliser ses employés et les ressources nécessaires pour assurer une prestation de qualité.

En signant ce contrat, les parties reconnaissent avoir lu, compris et accepté tous les termes et conditions énoncés.

Fait à Giremoutiers, le 09 septembre 2024.

Veuillez annoter « lu et approuvé » ci-joint à ce contrat, suivis de votre signature :

Société

Maire

*Lu et approuvé*

*Nathalie GVENAL*

ASSOCIATION ANIM'PROD  
26 bis La Réthorée - 77120 GIREMOUTIERS  
Tél : 01 60 22 15 13 - Fax : 01 60 22 15 13  
contact@animprod.com - www.animprod.com  
SIRET : 832 933 1200017 - Code NAF/APE : 9001Z



Le Maire

*Dominique BAILLY*

Vice-président de Grand Paris Grand Est